

Enquête auprès des ménages sur les déplacements et les moyens de communication des personnes

1. Service producteur

Insee - CERTU

2. Intitulé de l'enquête

Enquête auprès des ménages sur les déplacements et les moyens de communication des personnes

3. Objectifs généraux de l'enquête

La planification des grandes infrastructures de transport en milieu urbain ainsi que l'élaboration et la révision des plans de déplacements urbains ne peuvent se faire sans la connaissance fiable et précise des besoins de la population en matière de transports et des pratiques de déplacements. Ces impératifs nécessitent l'utilisation de techniques spécifiques de recueil de données, assurant la fiabilité des résultats.

Ces enquêtes constituent un outil de cadrage dans la mise en place des politiques de transport et d'aménagement. Elles permettent de déterminer les parts des différents modes de transport pour les résidents de la zone étudiée. Elles améliorent la connaissance des pratiques et des habitudes de déplacement.

4. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

Les demandeurs potentiels sont les communauté d'agglomérations qui constituent ou révisent leur plan de déplacement urbain, ou qui souhaite mettre en œuvre des infrastructures importantes de déplacements (tramway, métro...).

Les utilisateurs potentiels, outre les demandeurs, sont le Ministère de l'équipement (Certu et CETE), l'Insee et les agences d'urbanisme.

5. Principaux thèmes abordés

Le questionnaire est organisé autour de quatre fiches :

- fiche ménage,
- fiche individu,
- fiche déplacements,
- fiche opinions.

Ces fiches reprennent toutes les questions standard conçues par le CERTU. Seule la partie opinion locale est fonction des demandes du commanditaire de l'étude.

a) Fiche ménage

Cette fiche recueille des renseignements relatifs au ménage :

- type d'habitat, statut d'occupation et équipement du logement ;
- motorisation du ménage ;
- revenus annuels du ménage.

b) Fiche individu

Les questions sont posées à 1 ou 2 membre(s) échantillonné(s) parmi les personnes de 5 ans ou plus du ménage :

- état civil et occupation ;
- mode de transport pour se rendre au travail ou sur le lieu d'étude ;
- problèmes de stationnement rencontrés sur le lieu de travail ou d'étude ;
- fréquence d'utilisation habituelle de la voiture, des 2 roues et des transports collectifs.

c) Fiche déplacements

Questions relatives aux déplacements de la veille du jour de l'enquête (déplacements du lundi au vendredi) posées aux personnes du ménage échantillonnées :

- lieu d'origine du déplacement, motif et heure de départ ;
- lieu de destination, motif et heure d'arrivée ;
- mode de transport utilisé ;
- description des trajets composant le déplacement ;
- description du stationnement.

d) Fiche opinions

Les questions sont posées aux personnes du ménage échantillonnées et âgées d'au moins 16 ans. Cette partie se compose de questions standards et de questions laissées à l'appréciation du demandeur. Elles portent sur des problématiques liés aux déplacements.

6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources

Pas de sources concurrentes au niveau des agglomérations : le Recensement Général de la Population ne concerne que les déplacements domicile / travail. L'enquête couvre tous les déplacements d'« un jour moyen de semaine ».

7. Unités enquêtées, champ de l'enquête

Le périmètre géographique de l'enquête est découpé en secteurs de tirage présentant des flux de déplacements homogènes et d'au moins 2 000 ménages. A l'intérieur de ces secteurs, on cherche à obtenir 80 ménages répondants.

8. Période et périodicité de la collecte ; service réalisant la collecte

L'Insee réalise la collecte. La période d'enquête s'échelonne de septembre à avril, la collecte étant limitée à 16 semaines, hors périodes de vacances scolaires.

9. Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire

Le champ de l'enquête est constitué par tous les individus de 5 ans et plus des ménages ordinaires de la zone enquêtée. On s'intéresse à tous les déplacements du lundi au vendredi inclus. Dans chaque ménage on interroge une personne si celui-ci comporte 2 ou moins personnes âgées de 5 ans et plus, 2 personnes au delà.

Le temps de réponse dépend du nombre de personnes interrogées dans le ménage. L'expérience des enquêtes similaires réalisées par l'INSEE montre que les temps d'enquête moyens sont de 30 minutes pour la première personne et de 15 minutes pour la personne supplémentaire éventuelle.

La partie "opinion locale" du questionnaire ne doit excéder 15 minutes d'entretien.

10. Comité de concertation - groupe de pilotage

Il comprend des représentants de la communauté d'agglomération, du CETE, de l'agence d'urbanisme, de l'Insee et du Certu.

11. Diffusion des résultats

Les résultats font l'objet d'une publication de 4 à 8 pages.

*Fiche descriptive pour examen d'opportunité***ENQUETE SUR LE STATIONNEMENT PUBLIC****1. Service producteur**

L'enquête est réalisée par le Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU).

2. Intitulé de l'enquête

Enquête sur le stationnement public dans les villes de plus de 20 000 habitants.

3. Objectifs généraux de l'enquête

Cette enquête a été réalisée par le CERTU en 1985, 1995 et 2000. Il est prévu de la réaliser désormais avec une périodicité de cinq ans.

Le stationnement est à juste titre considéré comme un élément fondamental dans les politiques de déplacements. Cette enquête a pour objectif de mieux cerner les politiques de stationnement menées par les villes, leur prise en compte des nouveaux enjeux liés aux PDU (Plans de Déplacement Urbains).

4. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

La demande est multiple : les directions centrales du ministère de l'équipement et les villes souhaitent avoir des informations pour caler leur politique, prendre connaissance d'expériences innovantes, se positionner par rapport aux autres, etc.

Les résultats de l'enquête sont également utilisés par le CERTU comme données de base dans différentes études nationales.

5. Les thèmes abordés

- L'offre de stationnement payant sur voirie, ses tarifs, les recettes, la verbalisation ;
- L'offre de stationnement public en parcs hors voirie, et son usage.

6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet

A notre connaissance c'est la seule enquête de cette ampleur menée sur le sujet.

7. Unités enquêtées, champ de l'enquête et nombre d'unités enquêtées

La majeure partie des villes de plus de 20 000 habitants sont confrontées à des problèmes de stationnement, et développent du stationnement payant. C'est pourquoi toutes les villes de plus de 20 000 habitants sont interrogées.

8. Période et périodicité de collecte ; service réalisant la collecte

Cette enquête est réalisée par le CERTU. Les questionnaires seront envoyés au printemps 2006, les réponses seront attendues pour l'été 2006.

9. Impact sur l'unité enquêtée et temps de réponse maximum au questionnaire

On peut évaluer le temps de réponse à ce questionnaire à moins de deux heures pour la plupart des villes. Pour les grandes agglomérations, 3 heures sont nécessaires.

10. Groupe de pilotage

Le CERTU gère cette enquête en propre.

11. Diffusion des résultats

Les données collectées sont utilisées dans les publications du CERTU relatives au stationnement, le plus souvent en agrégation, car de nombreuses villes ne souhaitent pas voir les données relatives aux recettes ou à la verbalisation diffusées nominativement.

Par contre les données relatives à l'offre de stationnement (nombre de places, tarifs, durées, etc.) n'ont pas de caractères confidentiels et sont transmises à toute personne qui en fait la demande.